

l'écho de nos villages

NUMÉRO 29
3^{ÈME} TRIMESTRE 2008

MERCUS • GARRABET • AMPLAING • JARNAT • GROQUIÉ



LE SERBEL - Photo S. AVENEL

sommaire

DOSSIER : LA CRÈCHE

VIE LOCALE

VIE ASSOCIATIVE

VIE SCOLAIRE

DÉLIBÉRATIONS DU C.M.

ÉTAT CIVIL - ANIMATIONS

MERCUS

GARRABET • AMPLAING • JARNAT • GROQUIÉ

édito

C'est le 5 juillet 2005, que le Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement (SMDEA) a vu le jour. Depuis plus de 3 ans cette structure assure la gestion des services d'eau et d'assainissement de la quasi-totalité des communes de notre département, dont la nôtre.

Nous sommes donc à mi-parcours de la période d'application du protocole qui régit les relations de notre commune avec ce Syndicat.

La mise en conformité de notre station d'épuration, de nos réseaux, et de nos captages imposée par la législation de la DDASS, et les directives européennes, nécessite la réalisation de travaux de grande importance. Ces investissements doivent en outre nous permettre de maîtriser l'impact environnemental suscité par les rejets dans la nature.

Il est de plus indispensable que le budget du SMDEA soit équilibré par la tarification afin que les frais de fonctionnement du service soient couverts intégralement.

Or, la part de ce budget afférente à notre commune présente un solde négatif tant en eau qu'en assainissement. Ce qui nécessite un versement annuel prélevé sur notre budget communal en faveur du Syndicat (pour information, chaque mètre cube consommé par les abonnés, coûte 0,70 centimes d'euro à la commune). Cette manœuvre financière n'a été autorisée par l'Etat que jusqu'en 2010. Il nous reste donc 3 ans pour faire disparaître ces déficits.

Une hausse brutale du prix des redevances en 2011 pouvant entraîner une gêne pécuniaire auprès des abonnés, je pense qu'il est préférable d'appliquer une augmentation progressive.

Le SMDEA s'efforce de mettre en œuvre un service de qualité tout en maintenant des tarifs convenables pour tous. C'est ce principe d'égalité et de solidarité qui doit être mis en œuvre progressivement.

Le pari lancé par le Service Public Départemental se trouve sur la voie de la réussite.

José LORENZO

VIE LOCALE

L'ARIÉGEOISE

La course cycliste de renommée internationale qui parcourt notre département chaque année avec 3 circuits de difficultés différentes avait choisi notre commune pour son grand repas de clôture qui s'est tenu à la salle polyvalente de la Vigne Grande.

ARIÈGE AZIMUTH

La résidence de tourisme de M. et Mme WEYDERT implantée rue de la rivière à Garrabet a été inaugurée le 14 juin en présence de B. PIQUEMAL représentant le Pdt du conseil général de l'Ariège, des élus municipaux et de nombreux d'habitants du village conviés par leurs hôtes. N'hésitez pas à découvrir et à faire connaître cette belle réalisation et à profiter des espaces restauration et salon de thé.



DÉCRET DE NATURALISATION

Originaire du Maroc, Melle Abida EL MOUSSAOUI a choisi la nationalité française et s'est vue remettre, en juin dernier, le décret de naturalisation par le Préfet de l'Ariège lors d'une réception à la préfecture en présence de ressortissants originaires de divers pays du monde qui ont eux aussi opté pour la nationalité française.

LE COMMERCE LOCAL

L'ÉPICERIE

Maud et Mickaël NICAISE sont partis galoper sous d'autres cieux, et ont laissé les rênes de l'épicerie à M et Mme Jean-Louis Kny.

Parmi les services proposés par M. KNY : un nouveau rayon de boucherie traditionnelle, la livraison à domicile des bouteilles de gaz et de votre commande passée par téléphone pour les produits de l'épicerie générale (Tél. 05 61 05.82 89). Des services supplémentaires sont annoncés pour la saison de pêche. Nous en reparlerons.

Nos vœux de réussite les accompagnent dans cette courageuse entreprise de maintien des services aux habitants des villages ruraux.

LE REPAS ESTIVAL DES VOISINS

Une idée, des bonnes volontés, de la débrouillardise et voilà comment est né le 1er repas de voisins dans notre commune. Samedi 5 juillet peut-être avez vous aperçu une tente marabout blanc, entendu des essais de sono du côté du chemin de Yon secteur sud. A l'initiative de Daniel C., Laurent E., Yves T. et quelques autres l'idée a pris forme et tout un petit monde de voisins- voisines s'est retrouvé autour d'une bonne table pour mieux faire connaissance, partager un bon moment et rêver de l'été.

Une initiative très appréciée par les grands et les petits, qui ne demande qu'à être renouvelée et pourquoi pas à s'étendre dans le village.



ELECTIONS SENATORIALES DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2008

Le sénateur Jean-Pierre BEL a été élu par les grands électeurs (dont les conseillers municipaux élus par leurs pairs) pour une période de 6 ans et représentera donc l'Ariège au Sénat.

INFORMATION PRATIQUE

LA RÉGIE ÉLECTRIQUE :

Numéros et informations utiles sur les 2 plaquettes jointes au bulletin



DOSSIER

L'INAUGURATION

"Le samedi 4 octobre 2008 M. le Maire et son conseil municipal avaient convié la population et les partenaires de l'opération à l'inauguration de la dernière réalisation communale en faveur de la très petite enfance, la crèche "les coccinelles".

Mme F. MASSAT député de l'Ariège et conseillère régionale, M. A. DURAND vice-président du conseil général et conseiller général du canton de Tarascon, avaient tenu à être présents dans la commune qu'ils qualifient de très dynamique et précurseur en matière d'équipements collectifs puisque sur ces derniers mois ont été inaugurés en leur présence des bâtiments en faveur des jeunes, des anciens, une maison de la chasse ainsi qu'un CLAE/CLSH et la cantine entièrement renovés.

Partenaire incontournable des structures multi-accueil de la petite enfance, la CAF était représentée par Mme CAZEDEVALS présidente du conseil d'administration, M. MOUISSET directeur et Mmes SALVA et PEYREGNE.

La crèche n'aurait pas vu le jour sans l'aide, l'assistance, l'appui inconditionnel et la participation financière de la CAF car l'implantation d'une telle structure dans une commune de moyenne importance était un pari risqué.

La mobilisation générale autour de ce projet (CAF, conseil régional, conseil général, commune) l'investissement et le professionnalisme de Bruno GOUBERT architecte du projet soumis à des contraintes drastiques en matière d'environnement, d'accueil, de sécurité et de bien-être des tous petits ont permis d'aboutir à un agréable résultat ainsi qu'ont pu le constater les nombreux visiteurs présents lors de l'inauguration.

Au final les artisans locaux ont réalisé un bâtiment qui offre des espaces clairs, colorés, des matériaux deniers crs en matière de sécurité, une excellente répartition des lieux d'accueil, jeux, repas, sommeil, des locaux techniques adaptés et bien situés. De plus la crèche bénéficie également d'une sécurité anti-intrusion, l'entrée en étant régie par un accès codé dont l'ouverture est gérée par le personnel, ceci afin d'éviter toute intrusion non autorisée ou mal intentionnée dans la crèche.

"Les Coccinelles" ont trouvé leur rythme de croisière dans un environnement des plus chaleureux pour le plus grand bonheur des bambins et de leurs parents, grâce à la bonne gestion de la crèche assurée par Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud représentés par M. Aznar MAJDFAR et Mme Agnès FASAN. Un sympathique et excellent pot de l'amitié a clôturé cette après-midi dédiée à la petite enfance".



DOSSIER

LA CRECHE

STRUCTURE MULTI ACCUEIL PETITE ENFANCE "LES COCCINELLES"

LA PETITE ENFANCE : UNE PRIORITÉ DE LA COMMUNE

Afin de compléter l'offre d'accueil dédié à l'enfance et la petite enfance la commune a choisi de se doter d'une structure multi accueil petite enfance ou crèche.

LE PROJET

L'implantation de la crèche sur le site de « la Vigne Grande » présente l'avantage de regrouper sur un même site l'accueil des enfants avec l'espace CLAE/CLSH et la cantine scolaire qui assurera à l'avenir le service restauration de la crèche.

A la suite de l'appel d'offres lancé en juin 2007 le projet présenté par le cabinet d'architecture Goubert de Tarascon/Ariège a été approuvé par délibération du conseil municipal du 27 juillet 2007.

LE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

Construction

Pour un montant total de travaux de 480 000 €HT, le financement a été réparti comme suit :

Subventions :

CAF : 127 500 €- Conseil Général : 62 000 €- Conseil régional : 56 250 €
Emprunt : 200 000 €

Equipement et mobilier :

Montant global : 37 000 €HT

Subventions : CAF : 9 161 €- Conseil général : 7 500 €

L'ÉQUIPEMENT

Un environnement calme, sécurisé et facile d'accès

Le site de la Vigne Grande qui regroupe l'accueil de l'enfance et des équipements sportifs a permis l'implantation de la crèche dans un environnement calme, bénéficiant d'un ensoleillement maximum, d'espaces de verdure et de plantations offrant ainsi aux tous petits un cadre de vie serein et agréable.

Pour déposer facilement les enfants la circulation et le stationnement ont été spécialement organisés pour offrir les meilleures conditions de sécurité tout en facilitant l'accès aux divers équipements.

DES ESPACES CONÇUS POUR LE BIEN-ÊTRE ET L'ÉVEIL DE L'ENFANT

des espaces intérieurs conçus pour se caler sur le rythme de l'enfant :

- des salles dédiées à chaque activité et chaque temps de la journée : jeux calmes, repas, espace propreté,...



- des salles de repos ou dortoirs ouvertes sur le patio végétalisé et protégé du bruit par le talus, des aires extérieures :
- le positionnement privilégié de la crèche lui permet de bénéficier d'un bon ensoleillement, de la protection matérielle du talus et de vues sur les espaces naturels et forestiers environnants,
- les espaces extérieurs sont aménagés en aires de jeux couvertes et découvertes combinant espaces verts, pelouses et revêtements souples et amortissants,
- l'espace intérieur de la crèche ouvre sur l'extérieur avec un espace préau couvert assurant la transition entre les pôles intérieur et extérieur, une architecture en harmonie avec l'environnement :
- privilégiant la lumière naturelle et des matériaux doux tels que le bois et le verre, l'architecture s'ouvre largement sur espaces de verdure et la montagne,
- maîtrise de l'énergie par installation d'une pompe à chaleur et climatisation réversible

UN FONCTIONNEMENT SOUPLE

Afin de répondre aux besoins de toutes les familles, un fonctionnement à la carte a été imaginé avec la possibilité d'un accueil à temps plein ou à mi-temps, 5 professionnels seront au service de 15 enfants accueillis en simultané.

Pour offrir à l'enfant l'épanouissement affectif et le développement intellectuel qu'il mérite, l'accueil sera assuré par une équipe de professionnels composée d'un agent titulaire du CAP Petite Enfance, d'auxiliaires de puéricultrice et d'éducatrices spécialisées dans la petite enfance.

Cette équipe qui veillera au bien-être des tous petits (sommeil, repas, propreté) proposera de nombreuses activités d'éveil, ludiques et éducatives.

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires et jours d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

Téléphone : 05 61 03 82 56

Contact :

Directrice : Mme Sophie Macary



VIE ASSOCIATIVE

1 FÊTE INTER-ASSOCIATIVE DU 6 SEPTEMBRE

En dépit d'une météo maussade la fête était au rendez-vous si l'on en juge par le nombre de participants ou visiteurs. Quelque 120 personnes ont participé au repas grillades de midi et près de 150 personnes ont été conquises par le dîner de clôture qui célébrait le plat traditionnel le « pot-au-feu ».

Parmi les activités : découverte et initiation au tennis, jeux et atelier de maquillage pour enfants, match de foot, initiation et rencontre de billard, exposition de dessins, peinture et collages d'artistes locaux, concours de boules et la chorale 5 h 30 qui a offert au public son nouveau répertoire.

Félicitations aux associations partenaires de la journée (Les Amis du Serbel, Me.G.A, les comités des fêtes d'Amplaing et Garrabet, le tennis club, le billard mercusien, la lyonnaise, la pétanque, le foot, APEEMGA et la chorale 5 h 30) qui ont mobilisé leurs adhérents et les bénévoles pour offrir un beau programme et animer leur commune.



LE CLUB DE TENNIS

En juin 2008 l'école de tennis clôturait la saison avec le départ de son professeur Alberto BONNET et lui souhaitait une belle réussite dans ses nouvelles fonctions.

Mlle Hélène CEDET sa remplaçante, compétitrice diplômée du BE 1^{er} degré, le remplace depuis la rentrée 2008.

(contact : 06 71 19 01 17 ou 05 61 05 55 03 par messagerie)

Reprise des cours le 15 septembre les lundi, mercredi, samedi pour les enfants ados et adultes.

Pendant les vacances scolaires : stages d'initiation et remise à niveau, préparation aux compétitions seront ouverts à tous les licenciés FFT. Rendez-vous aux vacances de la Toussaint.

Pour les adhésions le tennis club de Mercus rappelle qu'il adhère aux formules « tickets loisirs » de la CAF et aux « chèques sports » du Conseil Régional (pour les lycéens et apprentis avec participation de 40 euros par adhésion). Inscription au club payable en 3 ou 4 fois.

Les compétitions locales :

Le tournoi des jeunes aura lieu la première semaine des vacances de février.

Une nouveauté pour la saison 2008-2009 : premier tournoi adultes du club au printemps prochain.



LES AMIS DU SERBEL

A la découverte des « cousins » du Canada et de la côte est des USA.

Voyage en Béarn et petit train d'Artouste.



LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ ET LES FÊTES LOCALES



ANIMATIONS à venir

- Samedi 8 novembre prochain à 20 h 30 : GRAND LOTO ASSOCIATIF « Les Amis du Serbel »
- Courant décembre, les commerçants du village : R. AMIEL boulanger, Ch. MONLONG Le Cathare, JL KNY épicière, M. DELPONT coiffeuse et E. WEYDERT Ariège Azimuth ouvriront la période des fêtes de fin d'année avec une surprise pour les habitants des villages. Vous en saurez plus dans quelque temps.

VIE SCOLAIRE

LA RENTRÉE...

Le 2 septembre 2008, 118 enfants ont pris le chemin de l'école.

25 écoliers ont passé le portail de l'école d'Amplaing accueillis par leur enseignante Mme Valéro.

A Mercus l'équipe enseignante se compose de Mme DE FERLUC directrice, Mmes CAMPERGUE, CASTAINGS et M. MAGNIER nouvel arrivé dans l'équipe.

La commune propriétaire des bâtiments et chargée de leur entretien a procédé au cours de l'été à de gros travaux qui ont consisté en la réfection du rez-de-chaussée et des toitures des tout petits de l'école de Mercus pour un montant de travaux de 5 000 euros. L'acquisition de nouveau mobilier d'un montant de 1 500 euros a été rendue nécessaire par la nouvelle répartition des élèves entre les enseignants à l'école de Mercus.

Dans le cadre des participations financières de la commune à la scolarité des enfants pour l'année scolaire 2008-2009 chaque élève bénéficie :

- de 85,37 euros pour achat de fournitures scolaires, et 36,59 euros pour la coopérative scolaire,
- de la gratuité du transport scolaire entièrement pris en charge par la commune (40 000 euros pour l'année scolaire),
- d'un tarif cantine de 2,20 euros par repas, la commune prenant en charge la différence par rapport au coût réel. Une moyenne de 75 repas est servie par jour de classe,



- de la pratique d'une activité musicale grâce au financement d'un intervenant (3 000 euros),
- de l'accueil au CLAE dès 7 h 30 le matin, à la pause méridienne et de 17 h à 18 h 30. La commune apporte une participation pour l'année scolaire de 52 000 euros,
- d'un soutien financier aux projets pédagogiques

(classe verte ou de découverte).

Par ailleurs, dans le cadre de la semaine de 4 jours la commune a souhaité réorganiser le temps de travail des ATSEM en apportant un temps d'encadrement supplémentaire aux plus petits pendant les repas à la cantine.

Bonne rentrée à toutes et tous.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

27 JUIN 2008 :

- Désignation des délégués pour les élections sénatoriales du 21.09.08 : 3 titulaires J. LORENZO, M. ALCAINÉ ET R. RIU - 3 suppléants : P. TESTA, M. MAURY ET F. DENJEAN.
- Choix du procédé de traitement de déchets ménagers et assimilés : 3 procédés sont soumis au choix des collectivités de l'Ariège, - UIOM usine d'incinération des ordures ménagères avec valorisation énergétique - PTMB pré-traitement mécano-biologique avec usine de compostage et valorisation agricole du compost et - BRR bio réacteur réversible pour enfouissement en casier avec valorisation énergétique du bio gaz produit le méthane et reprise des déchets enfouis pour séparation des matériaux dans une perspective ultérieure de valorisation d'une partie (matrice terreuse ou combustible solide résiduel), à l'unanimité le conseil municipal opte pour le PTMB.

4 JUILLET 2008 :

- Création de la commission communale pour l'accessibilité : sont désignés MM FONQUERGNE, SICRE, AMIEL, FLORES, ALCAINÉ et Mme RIU.
- Désignation de délégués aux commissions de la Communauté de communes du pays de Tarascon :
 - tourisme et thermalisme : R. RIU et M. AMIEL,
 - habitat, environnement, cadre de vie, agriculture : M. ALCAINÉ et D. DUPUY,
 - enfance jeunesse : M. AMIEL et M. MAURY,
 - seniors et solidarité : P. TESTA et G. FLORES,
 - mutualisation des moyens : N. DUMAS et F. DENJEAN,
 - commerce et artisanat : M. ALCAINÉ et M. MAURY,
 - développement économique : J.F. FONQUERGNE et J. SICRE,
 - finances : J. LORENZO et E. TORTIA.
- Révision des tarifs de la restauration scolaire : à compter du 15 juillet : repas adulte 4,50 € - repas enfant : 2,20 €
- Rentrée scolaire et semaine de 4 jours :
 - les ATSEM : 6 h de présence avec l'enseignant, 1 h de ménage, 1 h30 encadrement des maternelles à la cantine, 2 h d'encadrement du transport scolaire,
 - le transport scolaire : convention à revoir et information des parents sur les modalités et horaires, négociation d'un tarif piscine auprès de la communauté de communes du pays de Tarascon.
- Attributions de subventions :
 - DGE 2008 : aménagement de la traverse d'Amplaing, 30 500 €
 - Amendes de police : aménagement de la sortie de l'usine Praxair sur la RD 106 068 €
- Poste de directrice de la crèche : 4 personnes reçues en entretien, 1 retenue.

4 SEPTEMBRE 2008 :

- Communication des numéros utiles de la Régie (à lire dans la rubrique information pratique).
- Création de postes d'adjoint administratif (1) et d'adjoint technique (2), suite à la réussite à l'examen professionnel permettant l'avancement par changement de grade.
- Chauffage des bâtiments publics : équipement et vérification, convention avec Véritas pour une durée de 3 ans pour un coût de 1 700 € pour les installations électriques.
- Intervenant musique à l'école : accord du conseil municipal.
- Nom de la crèche : « les cocinelles ».
- Révision du PLU : désignation du groupe de travail : J. LORENZO, D. DUPUY, M. ALCAINÉ, G. FLORES, J.F. FONQUERGNE, J. SICRE et M. MAURY.
- Désignation de 2 représentants au syndicat mixte pour la création et la gestion d'une aire de grand passage : J.F. FONQUERGNE et M. ALCAINÉ.
- Attribution d'une subvention à l'association de gestion du téléski nautique pour projet d'agrandissement du tremplin : 400 €

ETAT CIVIL

• NAISSANCES •

12 juin 2008 : Samia EL BAKOURI
22 juin 2008 : Amira ABDELLI
17 juillet 2008 : Oumayma EL HAJAM
10 août 2008 : Méline SANTA ADELAIDA

• MARIAGES •

30 août 2008 :
Marie-Claire BRUNEL et Pedro ESTEVES

• DÉCÈS •

14 juin 2008 : Marcel DELMAS
15 juin 2008 : Marie-Joséphine CANAL
29 juin 2008 : Georgette TOR
14 juillet 2008 : João Louis NUNES-ALVES
04 septembre 2008 : Zénobie SAURAT
19 septembre 2008 : Paulette PAILLOLE
19 septembre 2008 : Jean LACAZE

Directeur de la publication : José LORENZO
Rédaction : Eliane GRAVES
Photos : Mairie de Mercus
Maquette, impression :
IPS IMPRIMERIE, 09000 St-Jean de Verges.

